

LA VOIX

des entrepreneurs



Geoffroy Roux de Bézieux

Mes propositions pour le MEDEF

« C'est avec détermination que je me présente à la présidence du MEDEF pour porter la voix de tous les entrepreneurs. Je veux bâtir à vos côtés un MEDEF de propositions, au service de tous ses adhérents, adapté aux transformations de notre économie. »

Geoffroy Roux de Bézieux
Président-fondateur du groupe NOTUS-Technologies

Sommaire

- 1. Ce que le MEDEF doit obtenir de l'Etat 4**
 - 2. Ce que le MEDEF doit proposer
aux organisations syndicales 5**
 - 3. Ce que le MEDEF doit apporter
aux entreprises 6**
 - 4. Ce que le MEDEF doit faire en Europe
et à l'international 9**
 - 5. Ce que le MEDEF doit faire
pour se transformer 11**
 - 6. Ce que le MEDEF doit dire à l'opinion 13**
-



Geoffroy Roux de Bézieux

Entrepreneur depuis 22 ans

Président fondateur de NOTUS-Technologies

Diplômé de l'ESSEC et d'un DESS de l'Université Paris-Dauphine

La révolution technologique est une chance pour la France

Le monde se transforme de manière spectaculaire et à une vitesse inédite. En moins de dix ans, la digitalisation de notre société est devenue à la fois globale, intergénérationnelle et collaborative. Les informations de toutes natures sont devenues à la fois très abondantes et parfaitement accessibles au citoyen. Cette révolution offre assurément de nouvelles opportunités, grâce à la rapidité des échanges, le recours accru à des serveurs ultra-puissants, la connectivité permise par Internet ou encore l'usage massif des smartphones et des données.

Ce n'est pas la première révolution technologique à laquelle est confrontée le capitalisme, mais celle-ci se caractérise par deux éléments distinctifs : la vitesse des changements d'une part, et d'autre part le bouleversement qu'elle entraîne dans la définition même du travail. Tous les secteurs sont concernés, industrie, services, commerce et construction, nos vieilles divisions n'ont plus lieu d'être face à ces mutations.

Cette révolution rebat les cartes pour nos entreprises : la France a commencé depuis plusieurs années à y participer avec l'émergence d'un écosystème de startups, elle doit désormais investir massivement dans la transformation numérique de ses PME et de ses ETI.

Certains pensent que « la messe est dite » et que la domination des GAFA et des BATX est inéluctable. Mais à la faveur des vagues technologiques et commerciales successives (ordinateur, smartphone, objets connectés et désormais intelligence artificielle) qui caractérisent l'actuelle révolution industrielle, les situations établies dans la compétition internationale ne sont absolument pas définitives.

En numérisant les processus de production et en accélérant le fonctionnement en réseau, nous devons être en mesure, dans les toutes prochaines années, de projeter notre tissu productif vers le futur. Un futur, qui sera marqué par de nouveaux modes d'organisation du travail, le développement accéléré de nouvelles compétences valorisant toujours plus l'intelligence collective, et par l'émergence de nouvelles relations au sein de l'entreprise, plus propices encore à l'innovation et à la croissance.

La révolution technologique est tout sauf un recul pour notre société et notre économie. Elle est, au contraire,

une formidable source d'espoir. C'est d'autant plus vrai qu'elle se combine avec une double transition énergétique et écologique, offrant de son côté de nouvelles opportunités aux entreprises françaises d'orienter leurs choix stratégiques vers de nouvelles activités, de nouveaux produits, de nouveaux modes de production et de nouveaux services, plus sensibles à la responsabilité sociétale qui leur incombe. Cette transition peut être aussi une source d'opportunité pour nos entreprises à la condition expresse qu'elle soit co-construite avec les entreprises, pensée dans la durée en associant nouveaux modèles économiques et compétitivité.

Avec cette nouvelle donne, la place des corps intermédiaires doit être repensée

Sous l'effet de tels bouleversements sociétaux et économiques, il est logique que notre pays s'interroge aujourd'hui sur son mode d'organisation politique.

Dans un monde devenu global, où la vitesse et l'instantanéité de l'information prédominent, notamment à la faveur d'un usage généralisé des réseaux sociaux, les pouvoirs publics sont tentés de s'adresser directement à l'opinion publique, et à elle seule : les corps intermédiaires courent un risque réel d'ubérisation. Prenons garde cependant de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain : les tentatives, qu'elles soient historiques ou contemporaines, de se « débarrasser » des organisations intermédiaires se sont souvent mal terminées.

Tocqueville avait déjà mis en garde ses contemporains il y a plus de deux siècles : les corps intermédiaires (ce qu'il appelait alors les « associations politiques ») sont indispensables à notre démocratie. Leur mérite immense est en effet de prévenir trois risques qui sont autant de dérives : l'individualisme, le despotisme de l'Etat et la « tyrannie » de la majorité.

A nous, durant ces prochaines années de transformation de la France, de bâtir ensemble un nouveau modèle d'intervention, faisant la démonstration au quotidien de notre utilité autour d'un socle participatif modernisé, permettant de porter fidèlement et avec force la voix des entrepreneurs auprès des pouvoirs publics, dans des conditions de transparence et d'efficacité qui ne souffriront plus la contestation.

I • CE QUE LE MEDEF DOIT OBTENIR DE L'ETAT

DÉPENSES PUBLIQUES

- **La France se caractérise par le poids très élevé de sa dépense publique : 57% du PIB par rapport à une moyenne européenne de 50%.**
- L'objectif de baisse des dépenses publiques de 3 points de PIB d'ici à 2022 est un progrès, mais cette trajectoire ne repose que sur une croissance forte du PIB et non sur une baisse des dépenses.
- La réduction des dépenses publiques de fonctionnement est donc indispensable pour permettre une baisse significative des prélèvements obligatoires, la diminution de l'endettement et le rétablissement de l'équilibre des comptes publics. Mais cet objectif n'est pas incompatible, au contraire, avec **une politique d'infrastructure ambitieuse, décentralisée et innovante dans son financement** qui est indispensable pour la vitalité économique des territoires.

FISCALITÉ ET PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES

Conséquence d'une dépense publique trop élevée, le poids des prélèvements obligatoires en France se situe à 45% par rapport à une moyenne européenne de 40%. Mais surtout notre système fiscal comme celui de tous les pays de l'OCDE a été conçu après-guerre et n'est plus adapté aux modèles économiques numériques : il crée en effet des asymétries de concurrence inacceptable.

- **La suppression des impôts de production, c'est-à-dire les impôts qui pèsent sur le haut du compte de résultat, est une priorité** : aujourd'hui la somme des impôts locaux est supérieure à celle de l'impôt sur les sociétés. Notre déficit de compétitivité vient en grande partie de cet écart avec nos partenaires européens. Il faut donc obtenir à court-terme une baisse des impôts de production programmée sur la durée du quinquennat.
- **La fiscalité écologique doit accompagner la nécessaire transition énergétique mais de manière raisonnable et planifiée** en prenant en compte la rentabilité des acteurs.
- **Nous mènerons également le combat politique et médiatique contre toutes les asymétries** : les asymétries fiscales générées par le développement de l'économie de l'immatériel au niveau français et au niveau européen mais aussi les asymétries réglementaires et normatives que peut produire parfois la réglementation européenne rigide.
- **Coût du travail**, nous devons plaider pour une politique de l'offre par opposition à la politique de la demande menée depuis 30 ans en privilégiant le producteur au consommateur.

SIMPLIFICATION

Les entrepreneurs français subissent une double peine : l'inflation de codes nationaux déjà hypertrophiés (code du travail, code l'urbanisme, code du commerce) d'une part, et la surtransposition des textes européens d'autre part.

- **Nous devons passer du principe de précaution au principe de confiance et militer pour une véritable révolution de la simplification** qui soit ordonnée au plus haut niveau de l'Etat.
- **Le MEDEF doit être une force de propositions** et nous demanderons aux pouvoirs publics d'associer les entreprises à l'élaboration de la norme et de rendre obligatoires les études d'impact sur les sujets les concernant.
- Nous demanderons une **poursuite de la simplification du droit du travail**, en particulier sur les contrats de travail et sur les seuils, et nous ferons un bilan des Ordonnances travail.

2 • CE QUE LE MEDEF DOIT PROPOSER AUX ORGANISATIONS SYNDICALES

Les vingt dernières années ont vu les formes d'organisation du travail diverger fortement selon les secteurs et les tailles d'entreprises. Les lois récentes ont définitivement initié une philosophie du dialogue social au plus près du terrain pour coller à cette évolution.

REDÉFINIR LES CONDITIONS D'UN NOUVEAU DIALOGUE SOCIAL AU NIVEAU NATIONAL

- Nous devons définir avec les syndicats de salariés les conditions de la refondation d'un nouveau dialogue social national. Les vingt prochaines années verront des mutations très profondes du travail et en même temps des destructions et créations d'emplois massives dans de très nombreux secteurs. Le dialogue social national doit être recentré sur la prospective économique et les grands défis liés aux nouvelles technologies et à leurs conséquences sur les entreprises et les salariés.
- Cette concertation avec les syndicats doit être pensée en totale autonomie vis-à-vis de l'Etat et du gouvernement. Nous devons décider entre partenaires sociaux de l'agenda social et ne plus accepter les discussions dont le résultat final est fixé à l'avance.
- Au niveau de l'entreprise ou de la branche doivent se négocier les éléments de l'organisation du travail mais aussi la déclinaison des réflexions prospectives macroéconomiques sur l'emploi et le travail.

PARTICIPATION DU MEDEF AU PARITARISME

Le MEDEF doit redéfinir sa participation aux systèmes paritaires nationaux : les derniers pans du paritarisme de gestion sont aujourd'hui menacés de disparition.

- Nous ne devons accepter la responsabilité de gestionnaire que si nous avons la responsabilité pleine et entière de la gestion, sans interférence de l'Etat. Ce ne sera plus le cas de l'assurance chômage dès la fin de 2018 et l'universalisation du régime retraite risque de produire les mêmes effets. Il est donc probable que le nouveau mandat verra la fin du paritarisme de gestion traditionnel.
- Pour autant nous ne pouvons totalement nous dessaisir d'un certain nombre de sujets touchant la vie quotidienne des entreprises et notamment le marché de l'emploi et la formation. Nous devons donc trouver un mode de participation renouvelé qui ne soit ni une compromission ni une politique de la chaise vide.
- Enfin, à l'échelon local il faut conserver un certain nombre de mandats paritaires où nos mandataires ont la possibilité de défendre nos entreprises avec efficacité.



3 • CE QUE LE MEDEF DOIT APPORTER AUX ENTREPRISES

Le MEDEF doit avoir trois vocations différentes et complémentaires en fonction des besoins de ses adhérents :

Être un MEDEF de prospective, c'est-à-dire être un lieu de réflexion sur l'avenir de nos entreprises et les mutations à anticiper. Le MEDEF doit contribuer à « éclairer l'avenir » pour ses adhérents ;

Être un MEDEF d'influence d'autant plus crédible qu'il est pertinent dans sa réflexion prospective. Cette influence doit s'exercer vis-à-vis du gouvernement mais aussi de l'opinion, sur des sujets communs à tous les adhérents ;

Être un MEDEF de services, notamment dans les territoires, où une offre de services mutualisée doit être proposée, en particulier pour les PME.

FACILITER LA TRANSITION ENTRE LES MÉTIERS ET ENTRE LES FILIÈRES

De nombreuses études prédisent que près de 50% des emplois vont être modifiés dans les dix ans à venir. En 2016, l'OCDE estimait que l'automatisation aura un impact sur 30% des emplois en France et en supprimera près de 10%. A l'inverse, d'autres filières créeront des emplois et de nouveaux encore vont apparaître. Si l'effet net sur l'emploi est aujourd'hui difficile à estimer, ce sont plusieurs millions de salariés qui seront amenés à changer d'emploi.

Il est de la responsabilité du MEDEF d'accompagner ce mouvement, en facilitant les reconversions des secteurs en restructuration vers ceux qui emploieront demain : nous créerons une commission dédiée à ce sujet qui, combinée à un observatoire prospectif des emplois et des compétences, permettra de mettre en place ces transitions entre filières.

FORMER LES SALARIÉS AUX MÉTIERS ET COMPÉTENCES DE DEMAIN

En lien avec le point précédent, il est urgent pour les entreprises que leurs salariés soient formés aux évolutions de leurs métiers. La récente réforme de la formation a permis certaines avancées pour mieux prendre en compte les besoins des filières, mais le risque existe d'une étatisation qui s'éloignerait des besoins des entreprises.

- Le MEDEF prendra sa place dans ce mouvement en agissant pour que les formations soient tout d'abord identifiées puis proposées en anticipation des évolutions technologiques.
- Un effort constant sera porté sur la promotion et la valorisation de l'Apprentissage, en évaluant l'impact des réformes en cours.

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION TECHNOLOGIQUE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Numérique hier, Big Data aujourd'hui, intelligence artificielle et blockchain demain : les entrepreneurs sont pris dans un tourbillon technologique permanent qu'il est difficile de suivre et d'anticiper.

- Le MEDEF doit accompagner les entrepreneurs dans leur réflexion et les accompagner vers « le monde de demain », par exemple en démultipliant l'Université du numérique sur les sujets stratégiques mais aussi en la déclinant dans les territoires.
- Le MEDEF doit également aider ses adhérents à anticiper la nécessaire transition écologique qui doit nous amener à repenser en profondeur nos modes de production. Mais il doit aussi s'assurer que cette transition soit faite à un rythme compatible avec la compétitivité des entreprises, en particulier des PME, et dans un cadre réglementaire favorable à l'innovation.



ENCOURAGER TOUS LES DISPOSITIFS QUI PERMETTENT DE PARTAGER LA VALEUR

L'un des atouts historiques de l'économie française c'est la part importante des mécanismes d'association des salariés à la création de valeur : actionnariat salarié, actions gratuites, intéressement ou participation. Tous ces dispositifs qui permettent de réconcilier capital et travail sont des facteurs de compétitivité.

Le MEDEF s'engagera pour promouvoir ces dispositifs auprès de toutes les entreprises, petites comme grandes, afin que les salariés soient directement associés aux réussites de nos entreprises.

FACILITER LE FINANCEMENT ET LA CROISSANCE DE NOS ENTREPRISES

Nos entreprises, et en particulier nos PME ont historiquement été majoritairement financés par la dette, par opposition au capital, et les banques françaises ont joué un rôle majeur dans la résilience de l'économie lors de la crise de 2008. Dans l'avenir il est probable que la remontée des taux, combinée au durcissement des règles prudentielles, vont obliger les entreprises à chercher des sources de financement complémentaires.

- Le MEDEF militera pour une orientation de l'épargne vers des placements longs qui seuls permettent de garantir que l'économie productive et les entreprises françaises bénéficient de nouvelles sources de financement.
- Le MEDEF doit encourager les PME et les ETI françaises à renforcer leur bilan et leurs fonds propres pour assurer le financement des mutations technologiques notamment par l'ouverture de leur capital.

TERRITOIRES

La légitimité du MEDEF vient de sa double composante : branches professionnelles et territoires. Nos cent vingt-deux MEDEF territoriaux et régionaux, de métropole et d'outre-mer, sont LA porte d'entrée du MEDEF au quotidien pour de nombreuses entreprises. Il est donc fondamental de leur donner les moyens de mieux accompagner nos membres, qu'ils soient adhérents directs ou via les branches, et permettre aux MEDEF territoriaux et régionaux de mieux travailler ensemble. L'économie moderne, qui est d'abord une économie de la connaissance, est souvent décrite comme une économie des métropoles : s'il est indispensable d'avoir des métropoles compétitives dans la mondialisation, nous devons utiliser notre réseau territorial pour assurer une croissance équilibrée sur tout le territoire.



- Les MEDEF territoriaux doivent être les têtes de pont de notre lobbying national : pour relayer notre action d'influence au national et pour encourager l'investissement – notamment dans les infrastructures numériques, énergétiques ou de transport – en réduisant les dépenses de fonctionnement des collectivités locales.
- Dans un pays où la faible mobilité géographique est un obstacle majeur au recrutement et à la baisse du chômage, la construction de logements au plus près des besoins réels des entreprises est indispensable. La mission d'Action Logement, maintenant réformée, doit être encouragée.

ENTREPRENEURS ET REPRENEURS

- Le MEDEF doit encourager et amplifier la vague de création d'entreprises que connaît la France en contribuant à la diffusion de la culture de l'entrepreneuriat et en amplifiant les mesures de simplification de la création.
- Le MEDEF doit aussi se préoccuper des dizaines de milliers d'entreprises à reprendre chaque année en sensibilisant au «repreneuriat», en demandant mesures fiscales et réglementaires, et accompagnements financiers nécessaires pour faciliter ces reprises.

4 • CE QUE LE MEDEF DOIT FAIRE EN EUROPE ET À L'INTERNATIONAL

Exporter notre savoir-faire entrepreneurial, représenter nos intérêts dans les instances internationales et protéger nos entreprises des réglementations contraires à leurs intérêts.

Les entrepreneurs français interviennent dans un cadre nécessairement plus large que leur seule implantation territoriale : Marché intérieur, réglementation supranationale, relations bilatérales... ces domaines doivent devenir de véritables opportunités pour la défense des intérêts des entreprises de France.

FAIRE DU MEDEF UNE ORGANISATION FRANCO-EUROPEENNE

Le MEDEF doit agir, aussi, en dehors de la France, notamment en Europe. L'Europe reste notre horizon, et malgré les défauts qu'elle peut avoir aujourd'hui, nous devons garder cet horizon.

- **Renforcer notre présence à Bruxelles.** Budget européen d'investissement, négociations commerciales, réglementation sur les données personnelles, achèvement du Marché intérieur... Chacun de ces domaines doit faire l'objet d'un lobbying renforcé auprès des autorités européennes (Parlement européen, Commission européenne, Représentation des Etats auprès de l'UE) de manière coordonnée et de façon à faire entendre la voix des entreprises françaises dans la réglementation.
- **Développer les coopérations renforcées.** Nos partenaires européens ont de longue date investis dans leur présence à Bruxelles. Développer un véritable dialogue transfrontalier, en particulier avec le BDI allemand ou la Confindustria italienne, sera l'occasion d'une action plus efficace auprès des pouvoirs publics européens.
- **Être force d'impulsion dans le débat européen.** Alors Président de la Commission européenne, Jacques Delors a choisi de s'appuyer sur les entreprises européennes pour approfondir l'espace économique européen et relancer la construction du Marché intérieur. A l'heure où les discours sont à la refondation de l'Union européenne, le MEDEF doit prendre sa part dans les débats à venir pour porter la voix des entrepreneurs partout en Europe. En particulier, il faut renforcer la task force dédiée au BREXIT qui est l'un des enjeux majeurs de l'année 2019. Nous devons porter ensemble les négociations en cours et tenir une position ferme et collective face au risque de négociations à la carte.
- **Diplomatie économique.** A l'heure où les sirènes protectionnistes se font entendre chez certains de nos partenaires commerciaux, le MEDEF doit permettre à l'ensemble de ses adhérents d'accéder aux réseaux internationaux d'influence (BIAC, OMC, Forum de Davos,...). La systématisation d'une présence dans les délégations françaises lors des déplacements d'Etat à l'étranger sera également une priorité pour renforcer nos coopérations économiques, en comptant sur le soutien du gouvernement. L'ouverture d'un autre bureau à l'étranger (Washington) devra être financé pour défendre nos entreprises aux USA.



ACCOMPAGNER NOS ENTREPRISES À L'INTERNATIONAL

La mondialisation ne pourra être heureuse qu'à la condition que les entrepreneurs français se saisissent de ses opportunités. Bien qu'elles représentent la grande majorité des entreprises en France (95,1%), la part en valeur des PME françaises dans les exportations intra-européennes s'élève à 21,4% contre 44,6% en moyenne dans l'Union européenne selon des chiffres de la Commission européenne pour 2015.

- **Au MEDEF l'accompagnement des entreprises à l'international est dévolu au MEDEF-International. Il est donc indispensable de renforcer nos liens et en particulier d'imaginer ensemble comment promouvoir et accélérer la croissance du nombre de nos entreprises exportatrices. C'est donc vers les PME que nous devons faire porter nos efforts communs.**
- **Commerce extérieur.** Au-delà du manque de compétitivité des entreprises françaises, l'une des faiblesses de l'appareil exportateur français est que le poids des ETI et leur rôle dans le commerce extérieur sont moindres que dans d'autres Etats. Le MEDEF doit accompagner un redressement de la balance commerciale en aidant nos entreprises à exporter en renforçant les coopérations et partenariats avec Business France et les différents dispositifs d'accompagnement.

5 • CE QUE LE MEDEF DOIT FAIRE POUR SE TRANSFORMER

L'organisation actuelle du MEDEF date de sa création en 1998. En vingt ans les entreprises ont changé, les salariés ont changé, les citoyens ont changé. Il est temps que le MEDEF se transforme de l'intérieur.

Cette transformation doit répondre à plusieurs objectifs complémentaires :

- Réincarner la modernité entrepreneuriale pour attirer plus largement les secteurs ou les entrepreneurs qui ne sentent pas ou mal représentés au MEDEF ;
- Réincarner une capacité d'anticipation du futur de l'économie, pour nos adhérents d'abord mais aussi pour le gouvernement et l'opinion publique.

Pour atteindre ces deux objectifs le MEDEF doit faire venir des talents extérieurs capables d'apporter des idées nouvelles.

GOUVERNANCE

Dès juillet 2018 un groupe de travail représentatif des adhérents et coprésidé par un président de MEDEF territorial ou régional et un président de fédération professionnelle préparera les Etats Généraux du MEDEF qui proposeront une réforme des statuts qui sera soumise aux votes des adhérents en janvier 2019.

- Cette réforme doit permettre une meilleure représentativité des adhérents dans les instances dirigeantes du MEDEF. Il faut imaginer un meilleur équilibre entre les branches et les territoires. Les grands secteurs du MEDEF, construction, commerce, industrie et services et les territoires doivent tous être représentés dans les instances et notamment au niveau des Vice-Présidences.
- Toutes les composantes du monde entrepreneurial, en particulier les femmes et les nouvelles générations d'entrepreneurs doivent être mieux représentées. Nous devons ainsi dépasser, au Conseil Exécutif, le pourcentage des femmes chefs d'entreprises dans notre pays.

FINANCEMENT

Pour se transformer, il faut que le MEDEF soit capable, à terme, de vivre des seules cotisations volontaires de ses adhérents.

- Le MEDEF est le partenaire social qui a le plus de ressources d'adhésions volontaires en France et a toujours milité pour que l'adhésion soit le seul critère déterminant du financement des organisations patronales, notamment dans le débat sur la représentativité patronale. Pour autant, à ce jour, le MEDEF demeure la dernière organisation patronale majeure en Europe à ne pas dépendre à 100% des cotisations volontaires de ses adhérents.
- Le MEDEF doit donc tout mettre en œuvre pour atteindre cet objectif indispensable à notre légitimité, tout en conservant sa capacité d'action et de services aux adhérents.

ORGANISATION DU MEDEF

Pour se transformer, il faut enfin que le MEDEF fasse évoluer son organisation.

- Les moyens et les ressources doivent être adaptés aux compétences nécessaires au MEDEF du futur : numérisé, tourné vers l'économie et orienté vers les enjeux technologiques de demain. Le MEDEF peut et doit fonctionner avec moins de ressources financières.
- L'organisation en pôles sera supprimée et remplacée par un nombre limité (15) de commissions « régaliennes ». Les présidents de commissions seront élus par les instances sur proposition du président en tenant compte de leur légitimité et de leurs compétences, mais aussi en s'assurant que la représentation des secteurs est équilibrée.
- A l'image de certaines organisations patronales européennes, le MEDEF doit privilégier pour les autres sujets soit la collaboration avec l'extérieur (cf. Partenariat), soit la création de groupes de travail agiles, opérationnels et à durée limitée (moins de six mois), sur le modèle des task force.

PARTENARIATS

Le MEDEF, fort de ses compétences et de sa capacité d'adaptation, doit mieux travailler avec les autres acteurs du monde patronal et économique en ouvrant « les portes et les fenêtres ».

- Le MEDEF doit dialoguer le plus amont possible et mener des actions communes avec les think-tank ainsi que les autres organisations patronales représentatives et les CCI.
- Le MEDEF a une place unique dans la représentation et la défense des entreprises et des entrepreneurs en France. Il est le seul lieu de dialogue et de convergence entre les petites entreprises, les ETI et les grandes entreprises, mais aussi entre les entreprises de la construction, du commerce, de l'industrie et des services, tout comme entre des entreprises séculaires et de nouvelles entreprises. Il doit donc être l'interlocuteur privilégié de tous ceux et toutes celles qui représentent et défendent ces groupes d'entreprises et d'entrepreneurs.

RELATIONS AVEC LES ONG

Nous assistons, dans le débat public, à une montée en puissance d'une nouvelle catégorie d'interlocuteurs : les organisations non gouvernementales. Dans le domaine de l'environnement, de la consommation ou celui de la fiscalité, le débat ne se fait plus à deux (Etat/ patronat) ou à trois (Etat/ patronat/syndicats) mais à quatre.



- Les ONG sont multiples, sont loin d'avoir des positions unanimes et leur représentativité n'est ni mesurée ni mesurable, pas plus que leurs sources de financement. Pour autant elles font partie de la donne et nous devons reconfigurer notre stratégie d'influence en nous ouvrant beaucoup plus à ces nouveaux interlocuteurs, y compris ceux dont la philosophie nous paraît éloignée de nos convictions économiques.

6 • CE QUE LE MEDEF DOIT DIRE À L'OPINION

Nous devons nous fixer pour objectif de faire comprendre l'économie et les entreprises à toutes les parties prenantes..

Globalement, les Français ont plutôt confiance dans l'entreprise : les hôpitaux et les PME sont d'ailleurs les organisations auxquelles les Français font le plus confiance dans le dernier baromètre CEVIPOF / OpinionWay de janvier 2018, devant l'armée, la police ou l'école. Les Français aiment l'entreprise, ils s'intéressent à l'économie mais ils s'en méfient encore, notamment à cause de la mondialisation. Pourquoi ? Parce que celle-ci aggraverait les inégalités.

Cet enjeu d'assumer un meilleur partage de la valeur ajoutée doit devenir un axe structurant de la communication du MEDEF. Mais pour le porter, il est nécessaire de travailler à une amélioration de notre image : un sondage IFOP Fiducial de mars 2018, nous rappelle que les Français sont 29% à faire confiance au MEDEF, et 39% à faire confiance aux syndicats de salariés.

PORTER LA VOIX DES ENTREPRENEURS POUR FAIRE DE LA PÉDAGOGIE ÉCONOMIQUE

La communication du MEDEF est encore trop associée aux combats classiques des chefs d'entreprise : moins de taxes, moins de règles... si ces discours sont encore nécessaires, la période 2013-2015 l'a montré, ils ne peuvent pas être notre seul axe de communication.

- **Nous devons expliquer les grandes mutations économiques, faire de la pédagogie**, et aborder des thèmes qui intéressent davantage les Français que le coût ou le droit du travail. Par exemple : l'accès des jeunes au travail, la transformation du travail à l'ère du numérique et de l'ubérisation, la smart city, l'intelligence artificielle...
- **On présente souvent le Président du MEDEF comme « le patron des patrons ».** Cette expression est à bannir de notre champ lexical. Il faut que, dès le mois de juillet, on présente le président du MEDEF comme celui qui porte la voix des ENTREPRENEURS, ce terme français que les Anglais nous ont repris !
- **Pour autant il n'est pas sain que la parole du MEDEF repose sur une seule et même personne, même s'il est normal que les principaux messages de notre organisation soient portés par son président.** Notre communication s'améliorera et sera plus attractive si elle est incarnée par plusieurs chefs d'entreprise, dont certains présidents de MEDEF territoriaux et régionaux, ce qui nous permettra de montrer que nos messages sont partagés par tous et partout.
- **Présence sur les réseaux sociaux.** C'est là que s'organise le débat aujourd'hui, que les journalistes et les leaders d'opinion s'informent. Il est donc obligatoire que tous les présidents de MEDEF territoriaux et tous ceux qui ont des responsabilités au MEDEF sachent s'y déployer.

SORTIR DE L'ENTRE-SOI

Le MEDEF ne doit surtout pas réfléchir seul. S'il est normal qu'un grand syndicat professionnel défende les enjeux qui font l'actualité de ses adhérents, nous devons aussi améliorer notre capacité à penser l'entreprise et l'économie à plus long terme.

- Il est fondamental d'inviter des experts (universitaires, scientifiques...) à réfléchir avec nous dans nos réunions, dans les lieux où se forge notre doctrine.
- Prospective et travaux avec les think-tanks et organisations plus agiles. Plutôt que de tout vouloir inventer nous-mêmes, créons des passerelles avec ceux qui le font mieux que nous : les think-tanks ou encore des organisations plus petites et donc plus agiles.
- Reconquérir le monde de l'éducation : c'est la mère de toutes les batailles ! De nombreuses initiatives existent à l'intérieur et à l'extérieur du MEDEF. Nous devons être capable de regrouper et mutualiser pour amplifier ce combat
- Création d'un comité consultatif de haut niveau. Regroupant à parité des hommes et des femmes, personnalités de la société civile, ce comité doit nous permettre d'ouvrir notre écosystème et nous aider à pousser des idées nouvelles, comme avait pu le faire la commission Attali-Incarnation du MEDEF de propositions, ce comité fera un état des lieux de ses travaux chaque année à l'Université d'été.



Pour retrouver toutes mes idées et propositions pendant la campagne :

<http://www.lavoixdesentrepreneurs.fr/mes-priorites/>





Geoffroy Roux de Bézieux

Entrepreneur depuis 22 ans

Président-fondateur de NOTUS-Technologies

Vice-Président délégué du MEDEF depuis juillet 2013

Diplômé de l'ESSEC et d'un DESS de l'Université Paris-Dauphine

55 ans, marié à Sabine, présidente de fondation, 4 enfants.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Depuis 2014, fondateur de NOTUS-Technologies, groupe 100% patrimonial actif dans l'industrie agro-alimentaire, les loisirs et les nouvelles technologies (40M€ de CA – dont une part significative à l'international – 250 salariés).

Il débute sa carrière en entreprise au sein du groupe L'OREAL, où, pendant 10 ans, il exerce des fonctions en France et à l'étranger, notamment Directeur Marketing en Angleterre puis Directeur Général en Pologne.

En 1996, à 34 ans, il devient entrepreneur et crée THE PHONE HOUSE, première chaîne de magasins entièrement dédiés à la téléphonie mobile. En 8 ans la société ouvre 200 points de vente et réalise 200M€ de CA. Pour financer cette croissance, il fait rentrer au capital un groupe anglais : THE CARPHONE WAREHOUSE. En 2000, le groupe se cote à Londres et prend le contrôle de THE PHONE HOUSE. Il en devient alors Directeur Général pour développer THE PHONE HOUSE en Europe de 2000 à 2004. A son départ le groupe compte 2 000 magasins, 10 000 employés et 1M de £ de CA.

En 2004, il poursuit sa carrière d'entrepreneur en créant la société OMEA TELECOM qui lance BREIZH MOBILE, le premier opérateur mobile alternatif (MVNO). En 2006, il convainc le groupe VIRGIN d'investir dans ce projet et lance VIRGIN MOBILE. En décembre 2014, Numericable rachète OMEA TELECOM pour 325M€. Le groupe compte alors 1,8 million de clients et réalise 460M€ de CA.

En 2014, il crée le groupe NOTUS-Technologies, qu'il contrôle à 100%.

AUTRES IMPLICATIONS EN TANT QUE DIRIGEANT D'ENTREPRISE

Il est vice-président du Conseil de Surveillance du groupe industriel Peugeot SA et administrateur de Parrot. Il a également occupé des mandats d'administrateur chez IMS, Seloger.com, Micromania, Budget Télécom, Nocibé.

Depuis 2000, il a investi en tant que « Business Angel » dans de très nombreuses start-ups contribuant à l'essor de la French Tech. En 2009, il crée avec Pierre Kosciuzko-Morizet, Ouriel Ohayon et Stéphane Treppoz, ISAI,

le fond d'investissement des entrepreneurs Internet. Dirigé par Jean-David Chamboredon (co-président de France Digitale), ISAI est la référence en France dans l'accompagnement de start-ups qui transforment l'économie (1er fond à avoir investi dans Blablacar).

ENGAGEMENTS

Il s'est engagé, à la fin de ses études, dans les Forces Spéciales (Commandos Marine) avec lesquelles il est intervenu en Afrique et au Liban. Il est aujourd'hui Capitaine de vaisseau de réserve.

Entre 2003 à 2008 il a été Vice-Président puis Président de CroissancePlus, l'association des entrepreneurs de croissance. Il a été également membre du Conseil de France Investissement et a participé à la Commission Attali. Il a également été Vice-Président de la Fédération Française des Télécoms.

Entre 2008 et 2012, il a été pour le MEDEF, Vice-Président et Président de l'Unedic et vice-président de Pôle Emploi.

Depuis juillet 2013, il est Vice-Président délégué et trésorier du MEDEF, en charge du « pôle Economie » regroupant notamment l'économie, la fiscalité, l'innovation et le numérique. A ce titre, il a fondé l'Université du numérique, que le MEDEF organise depuis 4 ans.

Enfin, il a créé avec son épouse une fondation caritative, la Fondation ARAOK (« en avant » en breton), sous l'égide de la Fondation de France qui soutient financièrement des associations humanitaires.

Il est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Ordre national du Mérite

Auteur de 2 ouvrages : « Salauds de Patrons ! Pourquoi les Français n'aiment plus leurs chefs d'entreprise ? (Hachette, 2007) et de « Pour sortir de la crise, le capitalisme » (Editions du Moment, 2011). Il a longtemps pratiqué le rugby et est marathonnier et triathlète (Ironman).



Geoffroy Roux de Bézieux

Ma démarche est celle d'un entrepreneur engagé et d'un militant patronal de longue date. Face aux mutations gigantesques qui nous attendent, je veux un MEDEF qui éclaire l'avenir, qui puisse montrer à nos entrepreneurs, à nos salariés, à nos concitoyens que ces mutations sont une chance plutôt qu'une menace.

Je crois profondément que notre pays, nos entreprises et nos collaborateurs sauront s'adapter pour répondre aux défis du 21^e siècle.

Non le MEDEF n'est pas mort. Je suis convaincu que notre organisation saura se renouveler pour devenir un MEDEF de propositions tourné vers le futur.

G. Roux de Bézieux

POUR ME SOUTENIR ET CONTINUER À ÉCHANGER



Connectez-vous au site de campagne
www.lavoixdesentrepreneurs.fr



@GeoffroyRDB



geoffroy-roux-de-bezieux

Ecrivez-moi à l'adresse
geoffroy.rouxdebezieux@lavoixdesentrepreneurs.fr

